MES-DÉMARCHES.GOV.PF

Démarche : Demande de laissez-passer de marchandises

Organisme : Direction de la Biosécurité

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

L'importation de certaines marchandises en Polynésie française (PF) est soumise à des exigences de biosécurité et ainsi à un laissez-passer délivré par la Direction de la biosécurité (DBS).

Cette démarche concerne les produits d'origine animale, végétale et d'autres marchandises provenant de zones, territoires ou pays reconnus infestés par des organismes nuisibles absents en PF.

Votre déclarant ou votre représentant doit déposer un dossier de demande de laissez-passer auprès des inspecteurs de la cellule zoosanitaire ou phytosanitaire. Ce dossier en fonction des marchandises importées doit être composé : - d'une liste des marchandises, - des documents délivrés par la DBS ou par le pays exportateur (certificat de traitement, certificat sanitaire ou phytosanitaire, ...)

Tout produit réglementé importé en PF doit être inspecté par les inspecteurs de la cellule zoosanitaire/phytosanitaire. Cette inspection comporte :
- le contrôle systématique des documents sanitaires,
- le contrôle physique facultatif des produits,
- éventuellement des analyses de laboratoire ou examens complémentaires.

A la suite de l'inspection, un laissez-passer est délivré si les documents fournis et les produits sont conformes à la réglementation de biosécurité de PF.

Certains produits sont prohibés du fait de leur pays d'origine ou de leur nature afin de protéger la Polynésie française d'insectes/de maladies et de protéger la santé du consommateur et l'agriculture polynésienne.

Il est vivement conseillé de vous renseigner à l'avance auprès de la cellule zoosanitaire/phytosanitaire sur lesvpays autorisés en fonction des produits, ainsi que surles modèles de certificat à utiliser avant toute commande de produits à l'extérieur de la Polynésie française.

L'importation des denrées animales ou d'origine animale est réglementé par l'arrêté n° 979 CM du 24 juillet 2015.

L'importation de produits d'origine végétale et autres produits est réglementé par l'arrêté n° 324 CM du 6 mars 2026.

<u>Protection des données personnelles – Informations</u>

La Direction de la biosécurité traite les données recueillies pour l'instruction de votre demande de laissez-passer de marchandises.
Les données sont supprimées de l'application Mes-Démarches après 1 an maximum. La Direction de la biosécurité peut

conserver les données hors de l'application pour une durée supérieure.

Pour plus d'information sur la gestion de vos données et vos droits, consultez https://www.service-public.pf/biosecurite/politique-de-protection-des-donnees/

Informations générales des marchandises et du transport

Article règlementé ?
Vos marchandises transportées par conteneur ou VRAC sont-elles règlementées par la biosécurité?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

Type de transport
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
- ☐ Maritime
- ☐ Aérien

Nouvelle liste de navires
Date de création du dossier >= 20261012

Nom du transport maritime

Nom du transport maritime
Indiquez le nom du navire

A NOTER: S'il s'agit d'un nouveau navire ne figurant pas dans la liste, veuillez transmettre une demande d'ajout de navire à l'adresse suivante : secretariat.dbs@administration.gov.pf.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
- ☐ ABU DHABI
- ☐ ANL WARRAGUL
- ☐ ALBERT RICKMERS
- ☐ ANL WARRNAMBOOL
- ☐ ANL WALWA
- ☐ ANL TONGALA
- ☐ ALVA RICKMERS
- ☐ ANL BAREGA
- ☐ ANATOLIY KOLESNICHENKO
- ☐ ANL BARWON
- ☐ AMAZON RIVER
- ☐ ANL BINDAREE
- ☐ ANL KURANGO
- ☐

- [ ] APL FULLERTON
- [ ] ANNABELLE SCHULTE
- [ ] APL DENVER
- [ ] APL LE HAVRE
- [ ] APL MERLION
- [ ] APL NEW YORK
- [ ] APL RAFFLES
- [ ] ARKADIA
- [ ] ARTEMIS
- [ ] AS CARELIA
- [ ] AS FLORETTA
- [ ] AS PETRONIA
- [ ] ATLANTIC KLIPPER
- [ ] ATLANTIC REEFER
- [ ] AUSTRALIA EXPRESS
- [ ] BALAO
- [ ] BALLANDE
- [ ] BALTIC KLIPPER
- [ ] BANAK
- [ ] BOMAR CALAIS
- [ ] BOMAR REGINA
- [ ] BOULARIBANK
- [ ] BROTONNE BRIDGE
- [ ] BUNGA PELANGI DUA
- [ ] BUZZARDS BAY
- [ ] CANBERRA EXPRESS
- [ ] CAP ANDREAS
- [ ] CAP AVATELE
- [ ] CAP CAPRICORN
- [ ] CAP CLEVELAND
- [ ] CAP CORRIENTES
- [ ] CAP DELGADO
- [ ] CAP EGMONT
- [ ]

- [ ] CAP JACKSON
- [ ] CAP JERVIS
- [ ] CAP KOREAN TEST
- [ ] CAP MANUEL
- [ ] CAP MATATULA
- [ ] CAP PALLISER
- [ ] CAP PALMERSTON
- [ ] CAP PAPATELE
- [ ] CAP PASADO
- [ ] CAP PRESTON
- [ ] CAP SALIA
- [ ] CAP SAN MALEAS
- [ ] CAP SERRAT
- [ ] CAP SKAGEN
- [ ] CAP SOUNION
- [ ] CAP SURION
- [ ] CAP TAPAGA
- [ ] CAP TAPUTAPU
- [ ] CAP VAN DIEMEN
- [ ] CAP VILLANO
- [ ] CAPE AGULHAS
- [ ] CAPE CAVO
- [ ] CAPE HOWE
- [ ] CAPE MAAS
- [ ] CAPE MANILA
- [ ] CAPE SCOTT
- [ ] CAPE SPENCER
- [ ] CAPITAINE SARAY
- [ ] CAPITAINE DAMPIER
- [ ] CAPITAINE TASMAN
- [ ] CAPITAINE KUPE
- [ ] CAPTAIN MAGELLAN
- [ ] CAPTAIN TASMAN
- [ ]

- [ ] CARMEN TERE
- [ ] CATHARINA SCHULTE
- [ ] CEC MORNING
- [ ] CECILIA
- [ ] CHICAGO EXPRESS
- [ ] CHIQUITA JEAN
- [ ] CHIQUITA ROSTOCK
- [ ] CHIQUITA TRADER
- [ ] CITY OF LONDON
- [ ] CMA CGM AUCKLAND
- [ ] CMA CGM BLUE
- [ ] CMA CGM DEBUSSY
- [ ] CMA CGM DUTCH HARBOR
- [ ] CMA CGM ENFIELD
- [ ] CMA CGM GREEN
- [ ] CMA CGM LAVENDER
- [ ] CMA CGM L'ETOILE
- [ ] CMA CGM LOUGA
- [ ] CMA CGM MIEKE SCHULTE
- [ ] CMA CGM MOZART
- [ ] CMA CGM NEVA
- [ ] CMA CGM ORANGE
- [ ] CMA CGM POINTE CARAIBE
- [ ] CMA CGM PREGOLIA
- [ ] CMA CGM RED
- [ ] CMA CGM ROSE
- [ ] CMA CGM SEATTLE
- [ ] CMA CGM UBENA
- [ ] CMA CGM UTRILLO
- [ ] CMA CGM VIOLET
- [ ] CMA CGM WHITE
- [ ] COLOMBUS NEW ZEALAND
- [ ] COLOMBUS OHIO
- [ ]

- [ ] COLUMBUS BONDI
- [ ] COLUMBUS FLORIDA
- [ ] COLUMBUS WAIKATO
- [ ] COMOROS STREAM
- [ ] CONDOR BAY
- [ ] CONTSHIP LONDON
- [ ] CONTSHIP ROME
- [ ] CONTSHIP TEN
- [ ] CORAL BAY
- [ ] CORAL ISLANDER
- [ ] CORCOVADO
- [ ] COROMOS STREAM
- [ ] COSCO FUZHOU
- [ ] CP TUI
- [ ] CROWN EMMA
- [ ] CS AUCKLAND
- [ ] CS AUSTRALIA
- [ ] CS BORIALIS
- [ ] CS COROMONDEL
- [ ] CS FLORIDA
- [ ] CS LONDON
- [ ] CS RANGITOTO
- [ ] CS ROME
- [ ] CS WAIKATO
- [ ] CS WASHINGTON
- [ ] DANAE C
- [ ] DEBUSSY
- [ ] DIRECT CONDOR
- [ ] DIRECT EAGLE
- [ ] DIRECT FALCON
- [ ] DIRECT HAWK
- [ ] DIRECT JABIRU
- [ ] DIRECT KEA
- [ ]

- [ ] DIRECT KIWI
- [ ] DIRECT KOOKABURRA
- [ ] DIRECT TUI
- [ ] DOLPHIN
- [ ] DORY 2
- [ ] DUTCH HARBOR
- [ ] EAGLE BAY
- [ ] ECCE HOMO DIVINO
- [ ] ECCE HOMO GLORIOSO
- [ ] ELIANA
- [ ] ELISE
- [ ] ELSEBETH
- [ ] ELVIRA
- [ ] EM ATHENS
- [ ] EM CORFU
- [ ] EMERALD
- [ ] ER MONTPELLIER
- [ ] ESMERALDA
- [ ] ESPRIT
- [ ] ETOILE
- [ ] EVER BRILLANT
- [ ] FABI
- [ ] FALCON BAY
- [ ] FEEDER
- [ ] FEGULUS
- [ ] FESCO ASKOLD
- [ ] FESCO VOYAGER
- [ ] FORUM SAMOA III
- [ ] FOS EXPRESS
- [ ] FOYLEBANK
- [ ] FRENCH BAY
- [ ] FRIO HELENIC
- [ ] GAZELLEBANK
- [ ]

- [ ] GOLDEN TRADERS
- [ ] GUENTHER SCHULTE
- [ ] GWANGYANG
- [ ] HAMMONIA
- [ ] HAMMONIA ANTOFAGASTA
- [ ] HAMMONIA PACIFICUM
- [ ] HAMMONIA POMERENIA
- [ ] HANK BANK
- [ ] HANSA BREMEN
- [ ] HANSA COMMODORE
- [ ] HANSA FLENSBURG
- [ ] HANSA LIMBURG
- [ ] HANSA LUBECK
- [ ] HANSA RENDSBURG
- [ ] HANSA SALZBURG
- [ ] HANSA SONDERBURG
- [ ] HANSA STOCKHOLM
- [ ] HANSA VISBY
- [ ] HAPAG LLOYD
- [ ] HARMONIA ANTOFAGASTA
- [ ] HARMONY
- [ ] HARMONY M
- [ ] HARMONY N
- [ ] HAWKE BAY
- [ ] HELLAS REEFER
- [ ] HS BIZET
- [ ] HUDSON RIVER
- [ ] HUGO SCHULTE
- [ ] HUNTER VALLEY
- [ ] HYUNDAI PRIDE
- [ ] IRENES REMEDY
- [ ] IRON B
- [ ] ITALIA REEFER
- [ ]

- [ ] IVORY EAGLE
- [ ] JANUS
- [ ] JESSICA B
- [ ] JPO LIBRA
- [ ] JPO TUCANA
- [ ] JULIANA
- [ ] KAPITAN AFANASYEF
- [ ] KAPITAN BY ANKIN V 261
- [ ] KEA TRADER
- [ ] KERR BROTHERS
- [ ] KIOWA HIBISCUS
- [ ] KOBE EXPRESS
- [ ] KONEV
- [ ] KOTA DARJAH
- [ ] KOTA EKSPRES
- [ ] KOTA JAYA
- [ ] KOTA PELANGI
- [ ] KOTA WISAIA
- [ ] KURANGO
- [ ] KYOWA CATTELEYA
- [ ] KYOWA HIBISCUS
- [ ] LA TOUR
- [ ] LADY KORCULA
- [ ] LADY RACISCE
- [ ] LAVENDER
- [ ] LEDA MAERSK
- [ ] LEXA MAERSK
- [ ] LIBRA CHILE
- [ ] LIBRA SANTOS
- [ ] LILOA
- [ ] LOMBOK STRAIT
- [ ] LONDON EXPRESS
- [ ] LONG BEACH EXPRESS
- [ ]

- [ ] LUZON STRAIT
- [ ] LYKES FLYERS
- [ ] MADRID EXPRESS
- [ ] MAERSK ALFIRK
- [ ] MAERSK ASIA DECIMO
- [ ] MAERSK AUCKLAND
- [ ] MAERSK BISCAYNE
- [ ] MAERSK GARONNE
- [ ] MAERSK KOLKATA
- [ ] MAERSK MAMMOTH
- [ ] MAERSK NOVAZANO
- [ ] MAERSK PHUKET
- [ ] MAERSK PLYMOUTH
- [ ] MAERSK RUBICON
- [ ] MAERSK SCHELDE
- [ ] MAERSK YELLOWSTONE
- [ ] MAERSK YOSEMITE
- [ ] MAFRET PROVENCE
- [ ] MAGARI
- [ ] MAGDALENA SCHULTE
- [ ] MAGELLAN STAR
- [ ] MAGELLAN STRAIT
- [ ] MAHI MAHI
- [ ] MAHINA BANK
- [ ] MAJESTIC
- [ ] MANDALAY
- [ ] MANET
- [ ] MARFRET JANUS
- [ ] MARFRET PROVENCE
- [ ] MARFRET SORMIOU
- [ ] MARIANNE SCHULTE
- [ ] MARINER
- [ ] MARITA
- [ ]

- [ ] MASLOV
- [ ] MASTER V002
- [ ] MATATULA
- [ ] MATE
- [ ] MATHILDE SCHULTE
- [ ] MATISSE
- [ ] MAUNAWILI
- [ ] MAYFLOWER
- [ ] MCP VILLACH
- [ ] MELCHIOR SCHULTE
- [ ] MELINA
- [ ] MERKUR BAY
- [ ] MERKUR OCEAN
- [ ] MESSINA STRAIT
- [ ] META
- [ ] MF PROVENCE
- [ ] MF SORMIOU
- [ ] MIEKE SCHULTE
- [ ] MIU POLYNESIA
- [ ] MN CALAO
- [ ] MOEN ISLAND
- [ ] MOL EMPIRE
- [ ] MOL PRIDE
- [ ] MONTPELLIER
- [ ] MOUNT CAMERON
- [ ] MSC ARICA
- [ ] MSC CAPUCINE
- [ ] MSC DURBAN
- [ ] MSC EMDEN
- [ ] MSC JESSINIA
- [ ] MSC MARITINA
- [ ] MSC MONTSERRAT 3
- [ ] MSC MONSTERRAT
- [ ]

- [ ] MSC NIMISHA II
- [ ] MSC NURYA
- [ ] MSC SHEFFIELD 3
- [ ] MSC SINES R
- [ ] MSC STAR R
- [ ] MV CMA CGM AMELIA
- [ ] MV HANSEATIC
- [ ] NAISSANE
- [ ] NATHALIE SCHULTE
- [ ] NAVAZZANO
- [ ] NED ALGO
- [ ] NEDLLOYD BOTANY
- [ ] NEDLLOYD HORIZON
- [ ] NEDLLOYD JULIANA
- [ ] NEDLLOYD REMUERA
- [ ] NEW GUINEA CHIEF
- [ ] NEW PAC CIRRUS
- [ ] NEW PAC CUMULUS
- [ ] NICOLAS DELMAS
- [ ] NICOLINE MAERSK
- [ ] NOBLE REGOR
- [ ] NORDSERENA
- [ ] NORDAMELIA
- [ ] NORDMAPLE
- [ ] NORDPACIFIC
- [ ] NORDWOGE
- [ ] NORD YILAN
- [ ] NORTHERN DEXTERITY
- [ ] NORTHERN GUILD
- [ ] NOVAZZANO
- [ ] NPDL CALIFORNIA
- [ ] NPDL TAHITI
- [ ] NUI POLYNESIA
- [ ]

- [ ] NYK ALTAIR
- [ ] NYK DENEB
- [ ] NYK EAGLE
- [ ] NYK REMUS
- [ ] NYK RIGEL
- [ ] NYK ROMULUS
- [ ] NYK VESTA
- [ ] OCEAN BLUE
- [ ] OCEAN VESSEL
- [ ] OOCL SINGAPORE
- [ ] OPT
- [ ] ORCHID
- [ ] OSTROVSKIY
- [ ] P&O NEDLLOYD ARAUCANIA
- [ ] P&O NEDLLOYD MUISCA
- [ ] PACIFIC ADVENTURER
- [ ] PACIFIC DREAM
- [ ] PACIFIC EXPLORER
- [ ] PACIFIC FIGHTER
- [ ] PACIFIC FLORES
- [ ] PACIFIC ISLANDER
- [ ] PACIFIC JAVA
- [ ] PACIFIC MAKASSAR
- [ ] PACIFIC QUEST
- [ ] PACIFIC REEFER
- [ ] PACIFIC VOYAGER
- [ ] PALMERSTON
- [ ] PANAMBI
- [ ] PARANAGUA EXPRESS
- [ ] PELICAN
- [ ] PESCARA
- [ ] PETKUM
- [ ] PETRONIA
- [ ]

- [ ] POINTE DES CARAÏBES
- [ ] POINTE DES SALINES
- [ ] POLAR LIGHT
- [ ] POLAR STREAM
- [ ] POLYNESIA
- [ ] POMERENIA SKY
- [ ] PONL HORIZON
- [ ] PONL LAX
- [ ] PONL PALLISER
- [ ] PONL SAN FRANCISCO
- [ ] PROGRESS 002
- [ ] PROVENCE
- [ ] PROVIDER
- [ ] PUCCINI
- [ ] QINDAO
- [ ] QUEENSLAND
- [ ] RAMON BAY
- [ ] RANGITOTO
- [ ] RATSTOR
- [ ] REGAL BAY
- [ ] REMUERA
- [ ] RENDSBURG
- [ ] RENOIR
- [ ] RIO THELON
- [ ] RIO THOMPSON
- [ ] ROMAN BAY
- [ ] ROME
- [ ] ROSSINI
- [ ] ROTOITI
- [ ] ROYAL KLIPPER
- [ ] RYOWA
- [ ] SAN FRANCISCO
- [ ] SANTA ADRIANA
- [ ]

- [ ] SANTA BLANCA
- [ ] SANTA FEDERICA
- [ ] SANTA FELICITA
- [ ] SANTA FIORENZA
- [ ] SANTA LUCIA
- [ ] SCHELDE TRADER
- [ ] SEAJADE
- [ ] SEASPAN HAMBURG
- [ ] SEASPAN LONCOMILLA
- [ ] SEASPAN RIO DE JANEIRO
- [ ] SEATRADE BLUE
- [ ] SEATRADE GREEN
- [ ] SEATRADE ORANGE
- [ ] SEATRADE RED
- [ ] SEATRADE WHITE
- [ ] SEATTLE EXPRESS
- [ ] SEOUL EXPRESS
- [ ] SICILIA
- [ ] SOFIE MAERSK
- [ ] SOFRANA SURVILLE
- [ ] SOFRANA TOURVILLE
- [ ] SONDERBURG
- [ ] SONGA ANTOFAGASTA
- [ ] SONGA IRIDIUM
- [ ] SONGA TIGER
- [ ] SORMIOU
- [ ] SOUTH ISLAND
- [ ] SOUTH ISLANDER
- [ ] SOUTH TRADER
- [ ] SOUTHER TRADER
- [ ] SOUTHERN 1459
- [ ] SOUTHERN 1461
- [ ] SOUTHERN MOANA
- [ ]

- [ ] SOUTHERN REEF
- [ ] SOUTHERN TRADER
- [ ] SPEYBANK
- [ ] SPIRIT OF AUCKLAND
- [ ] SPRING BEAR
- [ ] SPRING BOB
- [ ] SPRING BOK
- [ ] SPRING DELY
- [ ] SPRING DRAGON
- [ ] SPRING PANDA
- [ ] SPRING TIGER
- [ ] STADD BERLIN
- [ ] STADT CADIZ
- [ ] STAR PRIMA
- [ ] STAR STRATOS
- [ ] STH TRADER
- [ ] SWEDISH
- [ ] SWEDISH REEFER
- [ ] SWIRE SHIPPING
- [ ] SYDNEY EXPRESS
- [ ] SYNERGY KEELUNG
- [ ] SYNERGY OACKLAND
- [ ] TABAGA
- [ ] TAPAGA
- [ ] TASMAN BAY
- [ ] TAUSALA SAMOA
- [ ] TEIGH BANK
- [ ] TG NIKE
- [ ] THOR NECTAR
- [ ] THOR SIMBA
- [ ] TIKEIBANK
- [ ] TONGALA
- [ ] TORDEN MAERSK
- [ ]

- [ ] TUI
- [ ] TUNDRA PRINCESS
- [ ] UBENA
- [ ] VASILY BURKHANOV
- [ ] VILLACH
- [ ] VIOLET
- [ ] VITALITY
- [ ] VLADIVOSTOK
- [ ] VOL SANTA LUCIA
- [ ] WIDE INDIA
- [ ] WIDUKIND
- [ ] WINNER
- [ ] WINTER
- [ ] YARRA VALLEY
- [ ] YELLOW MOON
- [ ] YOSEMITE
- [ ] YM WELLHEAD

Nom du transport aérien
Indiquez le numéro de vol.
A NOTER: Si le numéro de vol ne figure pas dans la liste ci-dessous, veuillez sélectionner la mention "Autre" en bas de la liste et renseigner l'encart.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- [ ] AF074
- [ ] AF076
- [ ] AF078
- [ ] BF710
- [ ] DL119
- [ ] GZ037
- [ ] HA481
- [ ] NZ6052
- [ ] NZ902
- [ ] SB630
- [ ] TN001
- [ ] TN007
- [ ] TN051

Demande de laissez-passer de marchandises

- [ ] TN067
- [ ] TN101
- [ ] TN102
- [ ] TN111
- [ ] UA115

Date d'arrivée

Arrivée dans plus de 15 jours ?

Attention
Pour gérer au mieux les changements fréquents aux arrivées, les dossiers ne sont traités que dans les 15 jours qui précèdent l'arrivée du bateau.
Ce dossier restera en attente jusqu'à cette période.

Numéro de voyage

Conteneur ou LTA
Indiquez le numéro ou les numéros de transport séparés par des virgules "," ou des point-virgules ";"
* Conteneur : CMAU3847567, TCKU3458928
* Numéro LTA : 123-12345678,321-87654321
* Numéro du transporteur (Chronopost, DHL, FedEx, ...)
Pour du vrac, inscrivez simplement VRAC

Conditionnement
Indiquez si les articles ont été importés à l'intérieur d'un conteneur (entier ou groupage) ou en vrac (hors conteneur).

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
- [ ] Conteneur entier
- [ ] Conteneur groupage
- [ ] VRAC

Nom du propriétaire du conteneur

Nombre de 20 pieds
Si vous n'avez aucun conteneur de 20 pieds => renseignez 0

Nombre de 40 pieds
Si vous n'avez aucun conteneur de 40 pieds => renseignez 0

Mode de conservation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- [ ] Sec
- [ ] Réfrigération
- [ ] Congélation

Provenance
Indiquer le pays du **premier port/aéroport** de chargement du conteneur ou VRAC

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- [ ] Afghanistan
- [ ] Afrique du Sud
- [ ] Albanie
- [ ] Algérie
- [ ] Allemagne
- [ ] Andorre
- [ ] Angola
- [ ] Antigua-et-Barbuda
- [ ] Arabie saoudite
- [ ] Argentine
- [ ] Arménie
- [ ] Australie
- [ ] Autriche
- [ ] Azerbaïdjan
- [ ] Bahamas
- [ ] Bahreïn
- [ ] Bangladesh
- [ ] Barbade
- [ ] Belgique
- [ ] Belize
- [ ] Bénin
- [ ] Bhoutan
- [ ] Biélorussie
- [ ] Birmanie (Myanmar)
- [ ] Bolivie
- [ ] Bosnie-Herzégovine
- [ ] Botswana
- [ ] Brésil

- [ ] Brunei
- [ ] Bulgarie
- [ ] Burkina Faso
- [ ] Burundi
- [ ] Cambodge
- [ ] Cameroun
- [ ] Canada
- [ ] Cap-Vert
- [ ] Chili
- [ ] Chine
- [ ] Chypre
- [ ] Colombie
- [ ] Comores
- [ ] Congo
- [ ] Corée du Nord
- [ ] Corée du Sud
- [ ] Costa Rica
- [ ] Côte d'Ivoire
- [ ] Croatie
- [ ] Cuba
- [ ] Danemark
- [ ] Djibouti
- [ ] Dominique
- [ ] Égypte
- [ ] Émirats arabes unis
- [ ] Équateur
- [ ] Érythrée
- [ ] Espagne
- [ ] Estonie
- [ ] Eswatini
- [ ] États-Unis
- [ ] Éthiopie
- [ ] Fidji
- [ ]

- [ ] France
- [ ] Gabon
- [ ] Gambie
- [ ] Géorgie
- [ ] Ghana
- [ ] Grèce
- [ ] Grenade
- [ ] Guadeloupe
- [ ] Guatemala
- [ ] Guinée
- [ ] Guinée-Bissau
- [ ] Guinée équatoriale
- [ ] Guyana
- [ ] Guyane française
- [ ] Haïti
- [ ] Honduras
- [ ] Hongrie
- [ ] Îles Marshall
- [ ] Îles Salomon
- [ ] Inde
- [ ] Indonésie
- [ ] Irak
- [ ] Iran
- [ ] Irlande
- [ ] Islande
- [ ] Israël
- [ ] Italie
- [ ] Jamaïque
- [ ] Japon
- [ ] Jordanie
- [ ] Kazakhstan
- [ ] Kenya
- [ ] Kirghizistan
- [ ]

- [ ] Koweït
- [ ] La Réunion
- [ ] Laos
- [ ] Lesotho
- [ ] Lettonie
- [ ] Liban
- [ ] Liberia
- [ ] Libye
- [ ] Liechtenstein
- [ ] Lituanie
- [ ] Luxembourg
- [ ] Macédoine du Nord
- [ ] Madagascar
- [ ] Malaisie
- [ ] Malawi
- [ ] Maldives
- [ ] Mali
- [ ] Malte
- [ ] Maroc
- [ ] Martinique
- [ ] Maurice
- [ ] Mauritanie
- [ ] Mayotte
- [ ] Mexique
- [ ] Micronésie
- [ ] Moldavie
- [ ] Monaco
- [ ] Mongolie
- [ ] Monténégro
- [ ] Mozambique
- [ ] Namibie
- [ ] Nauru
- [ ] Népal
- [ ]

- [ ] Niger
- [ ] Nigeria
- [ ] Norvège
- [ ] Nouvelle-Calédonie
- [ ] Nouvelle-Zélande
- [ ] Oman
- [ ] Ouganda
- [ ] Ouzbékistan
- [ ] Pakistan
- [ ] Palaos
- [ ] Palestine
- [ ] Panama
- [ ] Papouasie-Nouvelle-Guinée
- [ ] Paraguay
- [ ] Pays-Bas
- [ ] Pérou
- [ ] Philippines
- [ ] Pologne
- [ ] Polynésie française
- [ ] Portugal
- [ ] Qatar
- [ ] République centrafricaine
- [ ] République démocratique du Congo
- [ ] République dominicaine
- [ ] Roumanie
- [ ] Royaume-Uni
- [ ] Russie
- [ ] Rwanda
- [ ] Saint-Barthélemy
- [ ] Saint-Christophe-et-Niévès
- [ ] Sainte-Lucie
- [ ] Saint-Marin
- [ ] Saint-Martin
- [ ]

- [ ] Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- [ ] Salvador
- [ ] Samoa
- [ ] São Tomé-et-Príncipe
- [ ] Sénégal
- [ ] Serbie
- [ ] Seychelles
- [ ] Sierra Leone
- [ ] Singapour
- [ ] Slovaquie
- [ ] Slovénie
- [ ] Somalie
- [ ] Soudan
- [ ] Soudan du Sud
- [ ] Sri Lanka
- [ ] Suède
- [ ] Suisse
- [ ] Suriname
- [ ] Syrie
- [ ] Tadjikistan
- [ ] Taïwan
- [ ] Tanzanie
- [ ] Tchad
- [ ] Tchéquie
- [ ] Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
- [ ] Thaïlande
- [ ] Timor oriental (Timor-Leste)
- [ ] Togo
- [ ] Tonga
- [ ] Trinité-et-Tobago
- [ ] Tunisie
- [ ] Turkménistan
- [ ] Turquie
- [ ]

- [ ] Ukraine
- [ ] Uruguay
- [ ] Vanuatu
- [ ] Venezuela
- [ ] Vietnam
- [ ] Wallis-et-Futuna
- [ ] Yémen
- [ ] Zambie
- [ ] Zimbabwe

Premier port
Indiquer le **premier port** de chargement du conteneur ou VRAC

Pays infesté?
Votre conteneur ou VRAC provient-il d'un pays infesté par les insectes xylophages du cocotier (Arrêté n° 2471 CM du 04 novembre 2021)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas

Aucun traitement
Aucun traitement préconisé pour lutter contre les insectes xylophages du cocotier ne sera exigé.

Traité au départ
Le conteneur ou VRAC a-t-il été traité au départ ?

Cochez la mention applicable
- [ ] Oui
- [ ] Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
- [ ] Traitement du conteneur/VRAC

Si le conteneur ou vrac provient d'un port situé dans un pays, territoire ou une zone reconnu infesté par les insectes xylophages du cocotier (délibération 99-168 APF du 30 septembre 1999) et a été traité au départ, joindre ci-dessous le certificat de traitement du conteneur (au maximum avant 12h (jour ouvré) la veille de l'arrivée du navire).

Traitement à l'arrivée avant sa sortie
Votre conteneur ou VRAC provient d'un pays infesté par les insectes xylophages du cocotier et n'a pas subit le traitement préconisé au départ. Votre conteneur devra être traité à l'arrivée du navire en Polynésie française, avant sa sortie de zone sous-douane.

Analyse complémentaire à réaliser

Suite à l'analyse de votre dossier, un agent déterminera si votre conteneur/vrac provient d'un pays infesté. Si c'est le cas, un traitement sera exigé au départ ou à l'arrivée en Polynésie française (voir note ci-dessous). Si ce traitement a été effectué au départ, vous devrez joindre un certificat de traitement.

Informations détaillées des marchandises

Vos marchandises

Types de produit
Quels types de produits sont transportés ?
* Produits analysés par la cellule phytosanitaire :
* fruits & légumes,
* bois et meubles,
* semences,
* support de culture,
* pièces de véhicules,
* matériaux divers (pièces de véhicules, pièces informatiques, équipements divers...)
* Produits analysés par la cellule zoosanitaire :
* viandes et produits à base de viandes,
* produits laitiers,
* œufs,
* produits de la mer,
* produits apicoles...
* Produits analysés par les deux cellules :
* aliments pour animaux,
* engrais contenant des produits d'origine animale,
* terreau contenant des produits d'origine animale...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
- [ ] Produits analysés par la cellule phytosanitaire
- [ ] Produits analysés par la cellule zoosanitaire
- [ ] Produits analysés par les deux cellules

Nature des marchandises
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles
- [ ] Bois et meubles en bois
- [ ] Denrées alimentaires sèches
- [ ] Fruits et légumes
- [ ] Semences et plants
- [ ] Terreau
- [ ] Matériaux divers
- [ ] Autres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
- [ ] Liste des marchandises déclarées

Vous avez le choix entre:

1 - **Remplir le modèle d'excel** (lien "Modèle à télécharger" en bleu) ci-dessous et le retourner en cliquant sur le bouton "Parcourir" ci-dessous.

OU

2 - **Fournir une copie scannée ou pdf** des marchandises déclarées ("Packing list") sous réserve:

* d'avoir surligné les marchandises "NON" concernées par le contrôle
* et d'accepter de fournir un fichier Excel si des produits sont déclarés non-conformes par nos agents.

Vos documents

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Bill of lading

Ce document vous est délivré par le transporteur maritime.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Attestation(s) thermique(s)

Si une attestation thermique est exigée pour l'importation en Polynésie française de la marchandise d'origine animale, joignez ici ce document.
Vous pouvez joindre plusieurs documents à la suite.

Quel type de permis avez-vous?
Si la marchandise nécessite un permis d'importation en Polynésie française qui vous a été délivré au préalable par notre cellule phytosanitaire, joignez ici ce document.
Vous pouvez joindre plusieurs documents à la suite.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
☐ Sur mes-démarches

☐ Papier

☐ Les deux

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Permi(s) d'importation(s)

Si la marchandise nécessite un permis d'importation en Polynésie française qui vous a été délivré au préalable par notre cellule phytosanitaire, joignez ici ce document.
Vous pouvez joindre plusieurs documents à la suite.

N° dossier Permis d'importation
N° dossier Permis d'importation

N° dossier Permis d'importation

N° dossier Permis d'importation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Certificat(s) de traitement(s)

Si un traitement est exigé pour l'importation en Polynésie française de la marchandise d'origine végétal, joignez ici le certificat de traitement.
Vous pouvez joindre plusieurs documents à la suite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Certificat(s) phytosanitaire(s)

Si un certificat phytosanitaire est exigé pour l'importation en Polynésie française de la marchandise d'origine végétale, joignez ici ce document.

Vous pouvez joindre plusieurs documents à la suite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Certificat(s) sanitaire(s)

Si un certificat sanitaire est exigé pour l'importation en Polynésie française de la marchandise d'origine animale, joignez ici ce document.
Vous pouvez joindre plusieurs documents à la suite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Certificat(s) vétérinaire(s)

Si un certificat vétérinaire est exigé pour l'importation en Polynésie française de la marchandise d'origine animale, joignez ici ce document.
Vous pouvez joindre plusieurs documents à la suite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Attestation(s) de traitement(s)

Si une attestation de traitement est exigée pour l'importation en Polynésie française de la marchandise d'origine animale, joignez ici ce document.
Vous pouvez joindre plusieurs documents à la suite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Attestation(s) de salubrité(s)

Si une attestation de salubrité est exigée pour l'importation en Polynésie française de la marchandise d'origine animale, joignez ici ce document.
Vous pouvez joindre plusieurs documents à la suite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Fiche(s) technique(s)

Veuillez joindre les fiches techniques de vos produits.
Vous pouvez joindre plusieurs documents à la suite.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier
☐ Autre(s) document(s)

Joignez ici tous les autres documents nécessaires au traitement de votre dossier.
Vous pouvez joindre plusieurs documents à la suite.

Coordonnées du transitaire/transporteur

Vous êtes:
Etes-vous un particulier ou représentez-vous un organisme (société, patenté, association, ...) ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
☐ Organisme ou patenté

☐ Particulier

Numéro TAHITI
Numéro TAHITI

Dénomination

Téléphone
Sur quel numéro êtes-vous le plus facilement joignable en journée ?

Informations sur le fournisseur des marchandises

Expéditeur
Renseignez le nom et prénom ou la raison sociale de l'expéditeur (ou fournisseur) de la marchandise. Si vous avez différents expéditeurs (ou fournisseurs), séparez-les par une virgule ",".

Adresse géographique expéditeur
Renseignez le PAYS et la VILLE de l'expéditeur (ou fournisseur) ou de l'ensemble des expéditeurs (ou fournisseurs).

Informations sur le destinataire des marchandises

A NOTER
La DBS considère que le destinataire est l'importateur au sens que les marchandises qu'il importe sont placées sous sa responsabilité avant leur distribution.

Type de destinataire
Est-ce que les marchandises sont destinées à un organisme importateur (société, patenté, association, ...) ou à un particulier.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
- ☐ Organisme ou patenté
- ☐ Particulier

Numéro TAHITI Destinataire
Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

Civilité Destinataire
- ☐ Mme
- ☐ M.

Nom Destinataire
Indiquez le nom du destinataire

Prénom Destinataire
Indiquez le prénom du destinataire

Adresse destinataire

Demande de laissez-passer de marchandises

Renseignez l'adresse géographique du destinataire

Paiement

Le paiement sur place est réalisé auprès de la régie de recette de la biosécurité basée à Motu Uta et ouverte de 7h à 15h du lundi au mercredi et à 12h30 les jeudi et vendredi.
Choisir le paiement en différé si vous disposez déjà d'un compte client auprès de la régie DBS.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Sur place

☐ En différé